

AUTO-ENTREPRENEUR EN ALGÉRIE

Avril 2025



Jour 1



Demande de carte Auto-Entrepreneur Page 1

Sur site de l'Agence Nationale des Auto-Entrepreneurs : ANAE.dz



Jour 3

Obtention de la carte virtuelle sous 2 à 3 jours sur site ANAE.dz



Jour 7



Obtention NIF Page 1

Un NIF provisoire est délivré sur l'espace ANAE.dz

Attestation d'immatriculation fiscale à télécharger sur nifenligne.mfdgi.gov.dz



Cachet officiel Page 10

Indispensable pour ouverture d'un **compte bancaire**.

Important aussi pour tamponner les fiches de **déclarations fiscales**.



Jour 14



Retrait de la carte Page 2

La carte Auto-Entrepreneur devrait être prête et envoyée. Le retrait se fait au **bureau de poste** choisi. **Frais : 1 200 DZD**



Dès l'authentification du NIF



Déclaration CASNOS Page 1

Se déclarer avec dossier.

Récupérer les identifiants damancom.casnos.dz

L'activation des droits et la commande de carte **Chifa** sera dans les semaines qui suivent.



Jour 8 à 10



Authentification NIF Page 1

Dépôt du dossier auprès de l'*inspection des impôts* 2 Jours de traitement.

Remplir le formulaire **G n°8** pour l'obtention de l'attestation **C20**, de l'**AI** et du **NIF** Authentifié.



Ouverture compte bancaire Page 10

Exemple :
Pack Auto-Entrepreneur
Société Générale
900DZD/mois



Avant 1ères Factures



Logiciel comptable facultatif Page 1

Peut être très pratique pour gérer les dépenses, les *factures clients*, le suivi des créances etc. Propose également de remplir les Formulaires **G12** et **G12 bis** automatiquement.

Pack : 11 800 DZD TTC annuel.



Avant le 30 juin 2025



Cotisation CASNOS Page 1

Régler le montant des cotisations pour l'année avant le 30 Juin 2025.

Minimum : **24 000 DZD**
ou 15%*Bénéfices si supérieur.

Fin des droits : 31/12/2025



Janvier 2026



Déclaration G n°12 bis Page 1

Dépôt du **G n°12 bis** avec Chiffre d'Affaire réellement réalisé de l'année écoulée 2025, auprès de la *recette des impôts*. Payer le montant de l'impôt.

Minimum : 10 000 DZD ou 0,5%*CA si supérieur.

La 2eme Année d'activité : déclarer également le **G n°12** en **Juin 2026** avec la prévision du CA 2026.

• Demande de la carte auto-entrepreneur sur le site ANAE.dz de l'Agence Nationale des Auto-Entrepreneurs

=> Besoin de 3 documents pour demande de carte :

- Scan Photo d'identité
- Scan Carte nationale biométrique
- Photo du visage en tenant la carte nationale pour authentification (en selfie)



=> Choix des domaines d'activité : on peut choisir jusqu'à 5 activités ; elles doivent toutes être du même Domaine.

Domaines :

1. Conseil, Expertise et formation
2. Services numériques et activités connexes
3. Services à la personne
4. Prestations à domicile
5. Services de loisirs et de récréation
6. Services aux entreprises
7. Services culturels, de communication



=> Sélectionner le code du bureau de poste le plus proche pour réceptionner la carte une fois imprimée : prix 1 200 DZD

=> Vérification de l'adresse :

- Si adresse professionnel : contrat de location ;
- Si domicile personnel : certificat de résidence ,

(à récupérer de la mairie avec comme justificatif une facture électricité/eau + livret de famille si la facture est au nom d'un parent).

→ Authentification de l'adresse mail et du n° tel avec code OTP pour la première fois

==> 2 ou 3 jours après la demande envoyée, la **carte virtuelle** est disponible en téléchargement sur l'espace personnel ANAE.dz

==> 7 à 10 jours après la demande envoyée, la **NIF (Numéro d'identification fiscale)** est disponible sur l'espace personnel ANAE.dz

==> 2 semaines après la demande, la carte peut être disponible au **bureau de poste**. Le N° d'immatriculation et N° de carte sont les mêmes que ceux de la carte virtuelle.

• **Attestation du NIF provisoire sur le site nifenligne.mfdgi.gov.dz**

→ Sur la page d'accueil du site, chercher la rubrique :

"Vous êtes une personne physique">>"3-Éditer votre attestation d'immatriculation fiscale"

puis cliquer **"Vous êtes Auto Entrepreneur"** ensuite rentrer le NIF provisoire donné sur le site de l'ANAE

Télécharger le fichier, imprimer en couleur (au moins 2 copies).

• **Authentification du NIF (définitive) : doit être fait dans les 30 jours suivant la demande de carte Auto-Entrepreneur**

→ Se présenter au bureau d'Inspection des impôts rattaché à l'adresse d'activité :

Dossier (*préparer deux copies pour chaque document*) :

- La déclaration d'existence série **G n°8** dûment remplie (*soit en français, soit en arabe*),
- Une copie de l'**attestation d'immatriculation fiscale** (*imprimée en couleur depuis le site, images doivent être bien visibles*),
- Une copie de la **carte d'auto-entrepreneur** (*possible d'imprimer la carte virtuelle sans avoir encore reçu la carte physique*),
- Un document prouvant l'occupation de l'**adresse** de l'activité (*titre de propriété, acte de location, certificat de résidence, etc.*).

==> après le dépôt du dossier, l'authentification du NIF est faite sous 1 ou 2 jours. Il faut retourner à l'inspection des impôts pour récupérer l'**Attestation d'immatriculation fiscale authentifiée**, avec le **G n°8 validé et signé**, et le **certificat d'existence C n°20** qui contient l'**AI (article d'imposition)**. *NB : toujours garder les originaux, faire des copies si besoin.*

==> numériser l'attestation d'immatriculation du NIF authentifié ; upload le scan sur l'espace ANAE.dz, rubrique **"Authentification NIF"**
NB : l'AI (article d'imposition) est indispensable pour pouvoir émettre une facture de vente.

• Attestation du NIF provisoire sur le site nifenligne.mfdgi.gov.dz

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS الجمهورية العامة للضرائب

IMMATRICULATION FISCALE EN LIGNE

16 Avril 2025 Visiteurs Connectés au Site: 4963230 Contactez-nous

Faites votre demande de NIF ici

Vous êtes une personne morale

- 1-Formulaire de demande d'immatriculation fiscale
- 2-Suivre Votre demande
- 3-Editer votre attestation d'immatriculation fiscale
- 4-Rééditer Votre accusé de réception
- 5-Récupérer Votre numéro demande
- 6-Modifier Votre demande

Vous êtes une personne physique

- 1-Formulaire de demande d'immatriculation fiscale
- 2-Suivre Votre demande
- 3-Editer votre attestation d'immatriculation fiscale

Procédure d'obtention du NIF

Si vous êtes une personne morale, allez dans la rubrique Personne morale.
Si vous êtes une personne physique, allez dans la rubrique Personne physique.

Les étapes à suivre:

Première étape : Dépôt de la demande

Le demandeur peut déposer sa demande à partir du lien « Formulaire de demande d'immatriculation fiscale ». Remplir le formulaire. Une fois la saisie terminée et validée, un accusé de réception est affiché sur votre écran portant le numéro de votre demande que vous pourrez enregistrer ou imprimer directement.

Le numéro de la demande, vous servira à suivre l'état d'avancement du traitement de votre demande ainsi que l'impression de votre attestation d'immatriculation.

Deuxième étape : Suivi de la demande

Le demandeur peut suivre l'état d'avancement du traitement de sa demande à partir du lien « Suivre votre demande », en remplissant les informations nécessaires.

Troisième étape : Impression de l'attestation d'immatriculation Fiscale

Le demandeur peut imprimer son attestation d'immatriculation fiscale à partir du lien « Editer votre attestation d'immatriculation fiscale », en remplissant les informations nécessaires.

Quatrième étape : Validation de l'attestation d'immatriculation Fiscale

Pour valider votre attestation, vous devez vous présenter au service de gestion dont vous dépendez (votre inspection ou votre CDI ou DGE) munis de ces deux documents (accusé de réception et attestation d'immatriculation fiscale).

Si tous vos renseignements sont corrects, le responsable du service gestionnaire apposera son cachet et sa signature sur votre attestation. La DGI procédera à la publication de votre NIF sur le site d'authentification <https://nif.mfdgi.gov.dz/nif.php>

IMMATRICULATION FISCALE EN LIGNE

2

Contactez-nous

**Demande du Numéro d'Identification Fiscal «NIF»
Personne Physique**

Vous Etes (Commerçant ,Artisan,Profession Libérale ,Fellah ,Artiste

Vous Etes Auto Entrepreneur

Cliquer "Vous Etes Auto Entrepreneur"

Retour

IMMATRICULATION FISCALE EN LIGNE

3

Contactez-nous

**Edition de l'attestation d'immatriculation fiscale « NIF»
Personne Physique (Auto Entrepreneur)**

Número d'identification Fiscale (NIF):

Entrer le NIF provisoire obtenu sur [ANAE.dz](https://anae.dz)

Cliquer "Éditer l'attestation"

Saisir le code sécurité affiché ci dessous

2145E7 si lisible , générer un autre code

Editer l'attestation Retour

4

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة المالية
المديرية العامة للضرائب
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

ATTESTATION D'IMMATRICULATION FISCALE

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE
(NIF)
(Disposition des articles 41 et 42
de la loi de finances 2006)

NIF : 18719200460611300000

NOM : BENSAADA
Prénom(s) : ZAKARIA
Date et lieu de naissance : 07/11/1987 à EL EULMA (w.SETIF)

Emargement du Service Fiscal Gestionnaire

Catégories à remplir sur le G n°8 : Déclaration d'existence



REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Date de Réception

DECLARATION D'EXISTENCE

Souscrire par un contribuable relevant de :

Direction des Impôts de la Wilaya

d

(1) { — Impôt sur les bénéfices des sociétés (I.B.S.)
— Impôt sur le revenu global (I.R.G.)

Auto entrepreneur non concerné par l'IBS et l'IRG

Série G 8 (2007) - Imp. Officielle, Alger

[illegible]

Il faut vérifier auprès de l'inspection des impôts si le RIB est indispensable ou non ;
ouverture de compte peut prendre quelques semaines

NIF Provisoire donné par l'ANAE.dz

Date de debut d'activité sur la carte auto-entrepreneur

FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

(Cocher la case correspondante)

- | | |
|--|---|
| ☐ Entreprise individuelle. | ☐ Société coopérative. |
| ☐ Société de fait. | ☐ Entreprise publique. |
| ☐ Société en nom collectif. | ☐ Etablissement public. |
| ☐ Association en participation. | ☐ Société d'économie Mixte. |
| ☐ Société civile professionnelle. | ☐ unité économique locale (Wilaya ou Commune). |
| ☐ Société à responsabilité limitée. | ☒ Autres : Auto-entrepreneur |
| ☐ Société par actions. | |
| ☐ Société étrangère : (indiquer la forme juridique) : | |

Nature de l'activité principale :

Autres activités secondaires :

Adresses des autres établissements secondaires :

.....

.....

Lieu où est tenue la comptabilité :

Nom et adresse du comptable :

Préciser l'activité principale écrite sur la carte, puis autres activités secondaires choisies.

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Pour les sociétés étrangères, joindre une copie conforme à l'original du ou des contrats de travaux ou d'études

Certifié exact par le déclarant soussigné qui reconnaît avoir été mis au courant de ses obligations fiscales.

A _____, le _____
(Signature),

la présente déclaration doit être déposée dans les trente (30) premiers jours qui suivent le début de l'activité, auprès de l'inspection des Impôts compétente.

5/10

BOUSSA Abderahmane
**Développement web, Design,
Infographie**

abderahmane.boussa.pro@gmail.com



• Déclaration à la CASNOS

→ de préférence le plus tôt possible, après avoir récupéré le NIF authentifié :

Repérer l'agence CASNOS de la commune d'activité

Dossier :

- Copie **Pièce d'identité** biométrique
- Copie **Carte AutoEntrepreneur** (*la version imprimée du site ANAE.dz est autorisée, même sans avoir la carte physique*)
- Copie de l'**Attestation d'immatriculation fiscale** authentifiée avec cachet de l'inspection des impôts
- Copie du **G n°8 signé** avec cachet de l'inspection des impôts

==> Carte chifa reste la même si déjà obtenue de la CNAS en tant que salarié, sinon elle sera délivrée par la CASNOS

==> Obtention des **identifiants** pour accéder à l'espace damancom.casnos.dz

Note importante : si on a d'autres activités professionnelles et qu'on est déjà affilié à la CASNOS, demander s'il faut cotiser pour chaque activité séparément ou non. Normalement, on ne paie la CASNOS qu'une seule fois, ça suffit à avoir la couverture sociale.

• Règlement de la cotisation CASNOS – avant le 30 juin de l'année en cours !

→ après s'être déclaré auprès de la CASNOS, il y a un délai pour s'acquitter du paiement de la cotisation :

- Les affiliés ayant débuté leur activité avant le 30 juin de l'année concernée, doivent payer leur cotisation entre le 1er janvier et le 30 juin.
- Pour les affiliés ayant commencé leur activité après le 30 juin de l'année, la cotisation doit être réglée dans le mois suivant la date de déclaration du début d'activité.

Les non-paiements exposent à des pénalités! Possibilité d'effectuer des paiements partiels, se référer à la caisse CASNOS auquel on est rattaché pour plus d'informations sur l'établissement d'un échéancier.

Montant de la cotisation : le montant minimum annuel pour les auto-entrepreneurs est de **24 000 DZD**

Il est possible de demander de cotiser plus que le minimum.

=> Paiement peut se faire directement à l'agence CASNOS, en espèce, chèque ou par carte CIB, ou de payer via damancom.casnos.dz

=> Il est possible de payer dès le jour de la déclaration.

NB : la période de couverture est pour l'année 2025 uniquement. Après la première année d'activité, le montant de la cotisation peut-être soit fixe, soit calculé à 15% du Bénéfice (l'année précédente étant prise comme référence).

• Régime d'imposition Auto-Entrepreneur – IFU Impôt Forfaitaire Unique



En Algérie, il y a deux grandes catégories pour le calcul de la redevance des impôts :

- Régime Réel : pour les personnes morales comme les sociétés EURL, SARL, SPA, SNC => ont tous un Registre de Commerce RC => sont dépendants des déclarations suivantes : IRG (impôts sur le revenu global), IBS (impôts sur les bénéfices des sociétés), DAC déclarations annuelles des salariés chez la CNAS, déclarations de la TVA via le G n°50 mensuel

- Régime Forfaitaire **IFU** : pour les personnes physiques, artisans, **auto-entrepreneurs** : dépendent du **G n°12 et G n°12 Bis**
 - les personnes physiques ont un RC délivré par le CNRC, doivent déclarer l'IRG (mais pas l'IBS, ni la DAC)
 - les **Auto-entrepreneurs** n'ont pas de RC, sont **non-assujettis à la TVA**, ne déclarent ni l'IRG, ni l'IBS, ni la DAC, ni le G n°50.

Tous les bénéfices restants après paiement des cotisations CASNOS et des impôts sont à la disposition entière de l'auto-entrepreneur.

Tous les modèles de déclarations fiscales sont trouvables sur mfdgi.gov.dz : téléchargements >> formulaires de déclaration

----- Calendrier de déclarations :

(la première année d'activité en tant qu'Auto-Entrepreneur, on n'est concerné uniquement par le G12 bis)

G n°12 doit être déclaré avant le 30/06 de l'année N en cours :

On y indique une **prévision du Chiffre d'Affaire** de l'année, en se basant sur le CA premier semestre déjà écoulé ou sur le CA de l'année précédente.

Il est possible d'effectuer des paiements partiels de l'impôt : *50% en juin, 25% en septembre, 25 % en décembre*, ou de payer la totalité à la déclaration en Juin. Si on fait le choix des paiements partiels, il faut conserver la même fiche de déclaration qu'en juin et remplir les cases correspondantes aux paiements de chaque tranches.

Le dépôt de la déclaration **G12** se fait à la **Recette des Impôts** rattachée à la circonscription de l'adresse d'activité.

A noter que les télé-déclarations ne sont pas proposées pour le régime d'imposition IFU pour le moment. Les fiches de déclarations doivent être remplies et remises à la recette des impôts physiquement. Toujours préparer un double des copies de déclarations, ainsi que le cachet officiel.

G n°12 bis doit être déclaré avant le 20/01 de l'année N+1 : (janvier 2026 pour l'année fiscale 2025)

On y indique le **Chiffre d'Affaire réellement réalisé**. Il s'agit de la déclaration définitive qui sert à corriger les prévisions annoncées à la déclaration de G12 en Juin de l'année N. Si le CA s'avère être supérieur à la prévision faite en juin dans la déclaration du G12, il faut payer le complément d'impôt qu'il reste. Si le CA est inférieur à la prévision du G12, on peut obtenir un dégrèvement de l'impôt pour l'année suivante, ou faire une demande officielle de remboursement (*processus très long*). Détails des cas possibles expliqués dans la suite.

La première année d'activité, aucune prévision de CA n'a été faite car le G12 n'a pas été déclaré, ainsi en Janvier de l'année N+1 on déclare dans le **G12 bis** le CA réellement réalisé la 1ère année, et on règle par la même occasion le montant de l'impôt dû.

Le calcul de l'impôt :

La tenue de comptabilité pour les auto-entrepreneurs est simplifiée. Ils sont non-assujettis à la TVA et n'ont qu'à déclarer le CA annuel. On considère comme Chiffre d'Affaire la somme de toutes les entrées d'argent sur le compte bancaire de l'activité.

Livres Légaux

Cependant les Personnes Physiques et Auto-entrepreneurs se doivent d'entretenir un registre **Dépenses-Recettes**, un des Livres légaux. Le livre des Dépenses-Recettes est *obligatoire à présenter*, et doit être tenu à jour régulièrement au quotidien ou mensuellement par exemple. On peut l'acheter neuf en papeterie.

Avant de commencer à l'utiliser, il faut le présenter vierge à la **Cour de Justice** pour le faire légaliser et parapher chaque page du livre.

D'autres Livres Légaux obligatoires existent pour le Régime Réel d'impôts pour les sociétés, au total une dizaine comme Livre des mouvements de personnel, Livre de paie etc. Le Régime Forfaitaire IFU n'est concerné que par le Livre Dépenses-Recettes.

Calcul de l'impôt sur la déclaration G n°12 et G n°12 bis :

Le montant minimum d'impôt pour les activités dépendantes de l'**IFU** est de **10 000 DZD**



L'impôt est calculé sur un pourcentage du CA. Chaque catégorie d'activité a un pourcentage P qui lui est propre :

- Prestation de service : 12% du CA
- Achat-Revente : 5% du CA
- Production physique : 5% du CA
- **Auto-Entrepreneur** : 0,5% du CA

$$\text{Impôt} = \text{Max}(P\% * \text{CA} ; 10000)$$

Par exemple pour l'auto-entrepreneur, l'impôt à payer est soit 0,5% du CA, soit 10 000 DZD, le *plus élevé* étant retenu.

Ce qui signifie que l'impôt redevable sera supérieur à 10 000 DZD à partir d'un CA $\geq 2\,000\,000$ DZD



Remplir la Déclaration G n°12 Bis

La version actuelle du document a été mise à jour la dernière fois en 2024, le titre officiel du document est : **Série G N°12 Bis/2024**

Éléments d'identification :

- **NIF** Numéro d'Identification Fiscale ;
- **NIN** Numéro d'Identification Nationale - se trouve sur toutes les pieces d'identité biométriques et sur la carte d'auto-entrepreneur ;
- **AI** Article d'Imposition - se trouve dans le Certificat d'existence **C20**.



Cocher **“Nouveau Contribuable”** pour la déclaration de la première Année d'Activité.

Remplir dans la rubrique **“CA imposable (1)”** toutes les entrées d'argent sur le compte bancaire du 01/01/2025 au 31/12/2025

NB : Après la 1ère année, si le **CA prévisionnel** déclaré sur **G12 en Juin** est supérieur au **CA réel** => Noter dans **“CA Imposable”** la différence en négatif.

III-CHIFFRE D'AFFAIRES/RECETTES PROFESSIONNELLES DEFINITIFS EN (DA)					III - رقم الأعمال/ الإيرادات المهنية النهائيين بـ (دج)				
طبيعة النشاط Nature de l'activité	المعدل Taux	رقم الأعمال/ الإيرادات المهنية المحققين Chiffre d'affaires/Recettes professionnelles réalisés			رقم الأعمال/ الإيرادات المهنية التقديريين Chiffre d'affaires/Recettes professionnelles prévisionnels			رقم الأعمال/ الإيرادات المهنية التكميليين CA /Recettes professionnelles complémentaires (3) = (1) - (2)	الضريبة الجزافية الوحيدة التكميلية IFU Complémentaire (A)
		خاضع Imposable(1)	معفى Exonéré	الإجمالي Global	خاضع Imposable(2)	معفى Exonéré	الإجمالي Global		
نشاطات الإنتاج أو بيع السلع Activité de production ou de vente de marchandises	5%	Non concerné auto-entrepreneur			Non concerné auto-entrepreneur			Non concerné auto-entrepreneur	
خدمات أو نشاطات أخرى Prestations de services ou autres activités	12%								
النشاطات الممارسة تحت النظام القانوني للمقاول الذاتي Activités exercées sous le statut d'auto-entrepreneur	0,5%								
المجموع Total									

Imposable (1) : CA/ Recettes réellement réalisés

Imposable (2) : CA/ Recettes prévisionnels déclarées sur le G12 (*non concerné 1re Année*)

CA / Recette complémentaires : (3) = (1) - (2)

S'il y des revenus exonérés d'impôts, les ajouter à **“Exonéré”**

Global = Imposable + Exonéré

IFU Complémentaire (A) : CA * 0,5%

=> On paie l'impôt minimum 10 000 DZD si le **CA*0,5% < 10 000 DZD** *mais la législation peut changer en 2026.*

BOUSSA Abderahmane
Développement web, Design, Infographie
abderahmane.boussa.pro@gmail.com

Ouverture compte bancaire

Il est fortement conseillé d'ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle d'auto-entrepreneur. Cela rend le calcul du Chiffre d'Affaire est clair, bien apparent en cas de contrôle fiscal.

NB : J'ai attendu d'ouvrir le compte Bancaire avant de déposer la déclaration d'existence G n°8 pour pouvoir remplir la rubrique "RIB" du formulaire. Mais j'ai failli rater la limite de 30 jours car le processus d'ouverture de compte avait traîné. Il faut se renseigner pour savoir si le RIB est obligatoire sur le formulaire de déclaration d'existence G n°8.

NB 2 : Société Générale a un pack auto-entrepreneur à 900 DZD/mois soit **10 800 DZD/an**

Dossier d'ouverture de compte Bancaire professionnel : ** Ne jamais donner d'originaux, uniquement des copies **

- Copie de la carte auto-entrepreneur
- Copie de la Carte Nationale ou pièce d'identité biométrique
- Avoir un Cachet officiel
- Extrait de naissance
- Résidence

Cachet officiel

Un auto-entrepreneur se doit d'avoir un cachet officiel. Il sert à apposer de son sceau sur les documents fiscaux, factures, ouverture de compte bancaire professionnel etc. Compter entre **2 000 DZD** et **3 000 DZD** à faire.

Il peut être fabriqué rapidement sur place dans les boutiques agréés sur présentation d'une pièce d'identité et de la carte Auto-Entrp. Le contenu du cachet peut être personnalisé avec logo ou adresse mail etc. Les éléments d'identification minimum :

- NOM et Prénom ;
- Le titre "Auto-Entrepreneur" ;
- L'activité principale inscrite sur la carte ;
- Le N° d'Immatriculation auto-entrepreneur indiqué sur la carte ainsi que le numéro de la carte.

Il n'est pas toujours conseillé de mettre son NIF sur son cachet - à rechercher !
